

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents : Dominique VÉRET Maire,

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Raymonde Joigneault, Pascale Gatti- Chevillon, Yves Chaudat, Philippe Héritier, Louis-Philippe Forey, Daniel Bersot, Martine Bugnot, Annick Sauvain, Laurence Patru.

Excusée : Françoise Bosch

Point sur les travaux

Le Maire donne différentes informations :

- Lancement de la DICT (Déclaration d'Intention de Commencement Travaux) pour l'implantation du sapin Place de la Mairie ;
- Mise en ligne de l'Appel d'Offre travaux « Chemin Neuf » - date de dépôt des offres le 25 septembre 2019 à 12h – réunion de la commission pour ouverture des plis le jeudi 26 septembre 2019 à 16h ;
- La Sarl Terrand a posé la porte dans le couloir entrée locataires ;
- Intervention de l'entreprise Claude Monnot pour travaux entretien espaces verts ;
- L'entreprise Manzini a terminé la plaque commémorative du « Père Bazin » qui sera remise en place par les agents communaux ;
- La Société Caradeuc interviendra dans le cimetière pour les travaux de dépose des 22 tombes à partir du 23 septembre jusqu'au 27 septembre 2019 ;
- Mme Annick Sauvain a sollicité l'entreprise Signature pour des panneaux de signalisation mal ou pas remplacés sur le village.

Achats

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Du changement de l'un des ordinateurs poste des Conseillers (730€ HT) ;
- De la situation du photocopieur de l'école primaire qui serait à changer (étude achat ou location) ;

SICECO

Intervention de Philippe Héritier sur :

- les projecteurs Place de la Mairie (Eglise et lavoir) ; un essai est prévu après la séance du Conseil Municipal ;
- différents devis sur le remplacement de candélabres RD974 ; changement des armoires vétustes ; problème du poteau d'EP et lampe à proximité du château du Hameau de Cussigny ;
- relancer l'entreprise Signature pour les radars pédagogiques.

Association « Lecture Jeunesse Corgoloin »

Le Maire a reçu en mairie certains membres de l'Association « Lecture Jeunesse de Corgoloin ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention à cette association, d'un montant de 1116.00€ au titre de l'exercice 2019.

ONF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de la destination des coupes de bois exercice 2020 de la parcelle n°35 (chêne).

Les inscriptions pour les lots de bois 2019-2020, taillis et têtes de chêne, seront reçues en mairie du 16 septembre au 15 octobre 2019 inclus.

Bulletin Municipal : Intervention d'Annick Sauvain

L'ébauche du Bulletin Municipal est en cours.

Déploiement fibre optique

Dans le cadre de cette opération, il est décidé de créer une commission de travail chargée de poursuivre l'attribution de numéros de maisons dans la commune. Cette commission est composée de Mmes Joigneault, Bugnot, Mrs Dillenschneider et Bersot.

Accord Cadre projet des 5 Gares

- vu les statuts de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en date du 1^{er} janvier 2018,

-vu le Plan de Développement Touristique, Vu le Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'instruction,

-vu la délibération du conseil communautaire en date du 9 juillet 2019,

Considérant le travail effectué depuis novembre 2018 en partenariat avec la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, la Région Bourgogne Franche-Comté, Gare & Connexion ainsi que le Pays Beaunois,

Le conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré par 10 voix pour, 2 voix contre et une abstention accepte son engagement dans le projet dit « des 5 gares » et autorise le Maire à signer l'accord cadre correspondant.

Divers

Le Maire rappelle l'inauguration du Pôle Périscolaire le 14 septembre 2019 à 11h.

Le Maire informe le Conseil Municipal que 15 lots restent à vendre au lotissement « Saussy »

Fin de la séance : 21h30

